OUVERTURE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE DE BRIGADIER DE POLICE AU TITRE DE L'ANNÉE 2022.

Ile-de-France

Le 19 mars 2021

Les inscriptions débuteront le 22 mars 2021 et seront clôturées le 30 avril 2021.

Les candidats pourront s'inscrire :
- Soit sur le site internet www.devenirpolicier.fr
- Soit sur le site intranet dcrfpn.minint.fr
- Soit en version papier. Le dossier est également a retirer sur www.devenirpolicier.fr ou sur dcrfpn.minint.fr.

Conditions statutaires : au 1er janvier il faut compter 3 ans de service effectif à partir de la titularisation.

Deux sessions d'examens sont prévues :
- le 14 octobre 2021 pour la totalité des candidats libres de métropole et d'outre-mer et une partie des candidats formés.
- le 9 décembre 2021 le reliquat des candidats formés.

2 épreuves sont prévues lors de l'examen QB :
un QCM de 2 heures et un devoir sur un thème professionnel de 3 heures sur la spécialité choisie
(paix publique, ordre public, migration-frontières, renseignement, investigation).

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de vos délégués
Alliance Police Nationale !

ALLIANCE
POLICE NATIONALE

La section Nationale
IDF